

Genre de véhicule		Marque de fabrication		BT 2/64	Type	Modèle année	Bordereau-type N°
Châssis de camion (entr. ttes roues)		WILLYS - Jeep		FC 170 - De Luxe	Boîte c.v. 4 vit.	1959	2 8 0 7 / B
Caractéristiques "FC 170" latéralement centre paroi cabine. - "61 568" - préfixe au No du châssis							
Modèle : Châssis et cab. pour exécutions indiv.		Carburant essence		Nombre de cylindres 6			
Constructeur du châssis WILLYS Motors Inc., Toledo 1 (Ohio) USA							
N° du châssis français à droite dans cabine, derrière dossier, sur plaquette du constructeur *)							
N° du moteur français à gauche, à l'avant s/bloc-moteur, au-dessus dynamo (visible après enlèvement du volet latéral)							
Type du moteur		Hurricane Six 6-226					
Position du mot.		à l'avant Frein-moteur					
Cylindrée		3'706 cm ³		Frein de remorque		Dimensions ext. en mm	
Temps		4		Transmission méc. synchron.		Touill/Cabest. s/demande	
Reposicionent		eau		Nombre vit. avant 4 x 2		Creschet de remis/demande **)	
Entretien s/ttes roues		Vitesses en 1 ^{re}		Velo avant 1'650		Hauteur cabine 2'019	
Nombre d'axes		2		Viteste en prise dir.		Velo arrière 1'640	
Nombre de pneus		4		Blaquage différentiel s/demande		Diam. de trap. 13,80/12,80	
Frein à pied		hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues					
Frein à main mécanique.		à exp.int., à câble, s/roues arrière combiné av.exp.int. s/arbre de cardan					
Poids avec		avant		arr.		total	
A vide cab.		1'070		460		1'530	
Charges utiles						3'499	
Total						3'499	
Quantité de fabr.		1'680		2'040		3'499	
Poids max. garanti r. brin routier				***)		Nombre de portes 2 (cabine)	
Direction: position		à gauche		- avancée		Marque du moteur WILLYS	
Allègre		84,136				C. V. frein 105 SAE	
Forme de la carrosserie						Cours 111,12	
Nombre de places: total		2		(avant milieu arr.)		C. V. impôts 18,878	
Siège arrière				Siège-car			

Phares: marque	2/ BOSCH	+) Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux	+) AV= sous phares (bl.)- AR=comb.av.f.AR et stop	
Feux de position	2/ dans les phares	+) Essuie-glace	2/ à dépression (+++)
Phare brouillard		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ comb.av.feux stop et clignoteurs	Rétroviseur	3/ intér. centre en haut et latér. extér.
Réfecteurs	2/ comb.av.feux AR et stop	Indicateur de vitesse	1/ avec échelle km/h
Feu stop	2/ comb.av.feux AR et clignoteurs	Figurine de radiateur	
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche comb.pr.plaque haute		++)
Phare marche arrière			
Équipement électrique		6	Volts
Niveau du bruit	85 dB à 3'600 t/min.		

Observations et exceptions

- *) No. du châssis : Est en outre frappé par l'importateur à droite sur face extérieure du longeron derrière paroi arrière de la cabine.
- **) Rétrocession des droits de douane : Équipement selon décision du DMF du 10.2.1950.
- ***) Poids remorquable : Établi lors de l'expertise dans une côte de 15 % = 10'000 kg.
 Dans ce cas le vhc. doit être équipé d'une traverse arrière renforcée profilée en U avec renforcements supplémentaires en diagonale et d'un crochet de remorque suffisamment fort.
 Le dispositif de freinage vhc. tracteur-remorque et son efficacité doivent être contrôlés lors de l'immatriculation (ACF du 20.8.1957, art. 4).
- +) Phares : Les dispositifs av. ampoules Bilux et feux de position encastrés sont montés par l'importateur. Les feux de position d'origine servent comme clignoteurs.
- ++) Eclairage No de contrôle : Suffisant si la plaque est bien adaptée.
- +++) Essuie-glace : Recouvrir l'écrou du moyeu d'un chapeau de protection en caoutchouc.

Lieu et date de l'expertise-type Thoune, le 27. 1. 1959
Zurich, le 28. 1. 1959

La Commission d'expertise-type